

Le mot du Président

Cher(e)s ami(e)s et collègues

Nous organisons notre 4^e congrès de la SFDN le 14 décembre 2017.

À l'aube de la réorganisation du dépistage sur notre territoire, la SFDN est la société savante qui réunit tous les professionnels de Santé impliqués dans le dépistage néonatal. Elle participe au Comité national de pilotage des dépistages néonataux mis en place par nos tutelles pour accompagner cette réorganisation.

Nous souhaitons que la SFDN contribue scientifiquement à l'analyse, à l'extension, et à l'amélioration du dépistage des maladies du nouveau-né.

Au cours de cette journée, un prix d'une valeur de 10 000 euros sera remis pour soutenir un projet de recherche sur le dépistage néonatal.

Nous faisons appel à communications scientifiques. Un prix de la meilleure communication d'une valeur de 500 euros sera également remis (appels d'offres et règlement du conseil scientifique sur le site de l'AFDPHE www.afdphe.org).

Le programme scientifique de cette 4^e journée est ambitieux puisqu'il abordera

- des dépistages qui ne concernent pas spécifiquement le « carton de Guthrie »,
- des mises au point au sujet des dépistages actuels,
- les dépistages futurs (maladies métaboliques, Déficits Immunitaires Combinés Sévères),
- les nouvelles perspectives du dépistage néonatal et notamment ses aspects éthiques.

Concernés par tous les aspects du dépistage néonatal, nous espérons que le programme saura vous intéresser pour vous compter parmi nous.

Pr Régis Coutant
Président de la SFDN

4^e CONGRÈS NATIONAL
de la
Société Française de
Dépistage Néonatal

Jeudi 14 décembre 2017
FIAP Jean Monnet - 30, rue Cabanis
75014 Paris

Plan d'accès



Mail : contact@sfdn.fr
Tél. 01 53 78 12 82 - Fax 01 45 57 10 59



4^e CONGRÈS NATIONAL
de la
Société Française de
Dépistage Néonatal

Jeudi 14 décembre 2017
FIAP Jean Monnet - 75014 Paris

Le programme

9h00-9h20 Accueil

9h20-9h30 Ouverture du Congrès

■ R. COUTANT (ANGERS) ET Pr B. VALLET, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SANTÉ

9h30-9h50 Analyse critique des critères OMS de dépistage

■ M. ROUSSEY (RENNES, PARIS)

10' de discussion

10h00-10h20 Le devenir à long terme des enfants dépistés pour des maladies métaboliques non dépistées en France

■ B. CHABROL (MARSEILLE) ET MC. NASSOGNE (BELGIQUE)

10' de discussion

10h30-10h50 Consentement éclairé, éthique et biologie moléculaire

■ B. LEHEUP (NANCY) ET G. LEVY (AIX EN PROVENCE)

10' de discussion

11h00-11h30 Pause - Visite des stands - e-posters avec modérateur

11h30-11h50 Résultats de l'étude Depistrec : dépistage néonatal des déficits immunitaires combinés sévères

■ M. AUDRAIN ET C. THOMAS (NANTES)

10' de discussion

12h00-12h20 Le dépistage face aux différentes modalités de l'accouchement (sorties précoces, maisons de naissance, accouchement à domicile, etc.)

■ AM. CURAT (CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES SAGES-FEMMES)

10' de discussion

APPEL À CANDIDATURE

□ Prix scientifique → 10 000 €

□ Prix de poster → 500 €

Renseignements www.afdphe.org

12h30-14h00 Déjeuner

14h00-14h15 Visite des stands

14h15-14h30 Remise du prix scientifique et du prix de poster

14h30-14h50 Conséquences de l'utilisation des nouveaux seuils de dépistage de l'hyperplasie congénitale des surrénales

■ F. HUET (DIJON) ET D. CHEILLAN (LYON)

10' de discussion

15h00-15h20 Faut-il faire le dépistage néonatal du CMV ? Le Pour, le Contre

■ Y. AUJARD (PARIS) ET M. ROUSSEY (RENNES, PARIS)

10' de discussion

15h30-15h50 Déploiement du programme de dépistage de la surdité permanente néonatale en France en 2015 et 2016

■ A. DONCARLI ET V. GOULET (SANTÉ PUBLIQUE FRANCE)

10' de discussion

16h00-16h20 La prise en charge en aval d'un dépistage néonatal suspect de surdité

■ S. ROMAN (MARSEILLE)

10' de discussion

16h30 Conclusion

■ R. COUTANT (ANGERS)

4^e CONGRÈS NATIONAL de la Société Française de Dépistage Néonatal

Merci d'envoyer votre bulletin de participation avant le 20 novembre 2017

à l'adresse suivante

SFDN - 38 rue Cauchy - 75015 Paris
ou par Fax au 01 45 57 10 59

Nombre de personnes : _____ x 50 € = _____ €

Étudiant : _____ x 30 € = _____ €

(chèque à établir à l'ordre de la SFDN)

Le nombre de places est limité à 200
Le déjeuner est inclus

Noms
et prénoms *

Organisme

Adresse e-mail

Déjeuner

☐ oui

☐ non

Noms
et prénoms *

Organisme

Adresse e-mail

Déjeuner

☐ oui

☐ non

* Joindre une liste si nécessaire